

MUNI-NOUVELLES

Journal de la municipalité de Saint-Thomas-Didyme
www.stthomasdidyme.qc.ca

Volume 37, numéro 4

13 juin 2018



VOTRE PARTICIPATION EST IMPORTANTE

Téléphonie cellulaire et performance internet



La municipalité invite la population à participer à la campagne de mesure de performance d'Internet et à l'étude sur la couverture des services cellulaires disponibles dans la municipalité. Votre participation permettra aux élus de solliciter du financement auprès des gouvernements afin qu'ils supportent la mise en place de services adéquats et sécuritaires pour la téléphonie cellulaire, pour l'internet mobile sur nos routes et pour l'internet à la résidence et à l'entreprise.

Vous avez jusqu'au 24 juin pour compléter le formulaire d'enquête.

Comment participer?

[Accédez au site internet vitesseweb.ca](http://vitesseweb.ca) et suivez les instructions.

Samedi 14 juillet

| | |
|-------|---|
| 7h00 | Brunch sous le chapiteau - centre de villégiature Lac-à-Jim |
| 8h00 | Début des inscriptions pour les courses de 1 km, 5 km, 10 km solo et 10 km à relais |
| 9h30 | Fin des inscriptions |
| 10h00 | Départ du 1 km |
| 10h45 | Départ du 10 km solo |
| 10h50 | Départ du 10 km à relais |
| 10h55 | Départ du 15 km compétitif |

Présenté par la Caisse populaire des Plaines boréales

| | |
|-------|---|
| 11h00 | Départ du 5 km *Coupe espoir Canada Carrossier Procolor* |
| 11h30 | Remise des médailles du 1 km (heure approximative) |
| 13h45 | Arrivée approximative des premiers nageurs du 15 km compétitif |
| 17h00 | Souper familial sous le chapiteau |
| 18h00 | Présentation des gagnants du 15 km compétitif et remise des bourses |
| 19h00 | Feu de joie |



St-Thomas Didyme



RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier 2017, ainsi que le rapport du vérificateur externe.

RAPPORT FINANCIER

Les états financiers au 31 décembre 2017 nous indiquent que les revenus de fonctionnement ont été de 1 379 585 \$ et que les revenus d'investissements ont culminé à 399 724 \$ ce qui a généré des revenus totaux de 1 779 309 \$ pour cet exercice financier. Les différentes charges de la Municipalité (dépenses) ont totalisé 1 339 524 \$. L'excédent de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales est de 40 061 \$.



En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2017 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 90 685 \$. À la même date, la municipalité possédait un excédent accumulé non affecté de 248 601 \$, lequel inclut l'excédent de l'exercice 2017.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2017 ont été vérifiés par le vérificateur externe, Monsieur Sylvain Gravel, CPA, de la firme Sylvain Gravel CPA inc. en date du 14 mai 2018. Dans le cadre de cette vérification, le vérificateur a, conformément à la Loi, établi les états financiers consolidés de la Municipalité de Saint-Thomas-Didyme. Suite à la réalisation de son mandat, le vérificateur, dans le rapport de l'auditeur indépendant, est d'avis que « les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Thomas-Didyme et des organismes qui sont sous son contrôle au 31 décembre 2017, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs - financiers nets (de leur dette nette) et de leur -flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public ».

TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

Toutefois, par souci de transparence, je désire préciser au présent rapport que la rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2017, était la suivante :

La rémunération du maire est de 7 286 \$ et la rémunération des conseillers(ères) était fixée à 2 165 \$.

En outre, le maire a droit à une allocation de dépenses de 3 654 \$ et les conseillers(ères) d'un montant de 1 066 \$.

LISTE DES CONTRATS

En vertu de la loi, la liste des contrats conclus durant l'année 2017 excédant 25 000 \$ ainsi que la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque le total de ces contrats excède 25 000 \$ octroyé par la municipalité, est disponible sur le site internet de la municipalité.

En terminant, je tiens à souligner l'engagement des élus et les employés. Je remercie les nombreux citoyens, les bénévoles et les organismes qui contribuent tout au long de l'année au succès et au développement de la Municipalité de Saint-Thomas-Didyme.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Tremblay'.

Denis Tremblay,
Maire

MAISON DE JEUNES L'EXODE

Cette année dans le cadre de l'activité « la gang allumée » les jeunes ont décidé d'avoir un sac de sport avec pochette sur lequel ils vont faire broder le slogan : «la vie sans fumer c'est la liberté ! »

Responsable du projet : Lise Renaud

Participants : Sophie Tremblay, Ariane Tremblay, Naomy Cousineau, Isaac Lyna-Bouchard, Zachary Lebreton, Noah Bouchard et Daisy Gagnon (animatrice)

La gagnante : Ariane Tremblay



RAPPEL – RAPPEL – RAPPEL

NETTOYAGE DU RÉSEAU D'ÉGOUTS

Un nettoyage d'une partie du réseau d'égouts sera fait la semaine du 17 au 23 juin prochain.

Particulièrement pour ceux qui ont déjà eu des problèmes dans le passé, il est recommandé de placer un poids sur le couvercle de la toilette et de placer un linge dans les évier, car la pression créée dans le réseau par les pompes des camions de vidange peut occasionner des dégâts dans les résidences si le clapet est défectueux ou inexistant.

Luc Bhérier
contremaitre municipal

Promenade avec vos chiens

Nous vous rappelons que vous devez tenir vos chiens en laisse lors de vos promenades. Vous devez aussi ramasser tout excrément que celui-ci laisse sur son chemin.



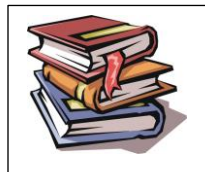
Bibliothèque

La bibliothèque sera fermée à partir du 28 juin au 6 septembre.

Pour informations :

Denise Bergeron

418-274-3113





MUNICIPALITÉ DE
ST-THOMAS-DIDYME

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Services professionnels relatifs à la surveillance de travaux (génie civil) du projet de réfection de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées

La Municipalité de St-Thomas-Didyme invite les firmes spécialisées à présenter des offres pour la fourniture de personnel technique à la surveillance complète des travaux (génie civil) pour le projet de réfection de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.

Le soumissionnaire devra être en mesure de prêter à la Municipalité de St-Thomas-Didyme, pour la réalisation du présent contrat, sur une base locative et à taux horaire, d'un surveillant de chantier en résidence ainsi qu'un chargé de projet pour l'administration de la main-d'œuvre et la comptabilité de mandat.

Sont admis à soumissionner, les firmes d'ingénierie ou de génie-conseil, qui se sont procurés le Cahier des charges et Devis général disponible à compter du 5 juin 2018, par l'entremise du système électronique d'appel d'offres (SEAO) au www.seao.ca.

Pour toute information supplémentaire relative au présent contrat, une demande écrite par courriel devra être acheminée à Mme. Gabrielle Fortin-Darveau, directrice générale, à l'adresse électronique suivante : info@stthomasdidyme.qc.ca.

Les soumissions seront reçues au **plus tard le 26 juin 2018 à 14h00** heure locale en vigueur, sous enveloppes cachetées au bureau de :

Municipalité de Saint-Thomas-Didyme
9, avenue du Moulin
Saint-Thomas-Didyme (Québec) G0W 1P0

À l'attention de Mme Gabrielle Fortin-Darveau, directrice générale

La Municipalité de Saint-Thomas-Didyme ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Saint-Thomas-Didyme, ce 5^e jour du mois de juin 2018.

Mme Gabrielle Fortin-Darveau,
Directrice générale



MUNICIPALITÉ DE
ST-THOMAS-DIDYME

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Réfection de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées

La Municipalité de Saint-Thomas-Didyme demande des soumissions pour la construction d'un poste de pompage, d'une conduite de refoulement et pour la réfection de l'ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées.

Les soumissionnaires pourront obtenir le devis d'appel d'offres à compter du 23 mai 2018, sur le site du système électronique d'appel d'offres (SEAO), selon les exigences de ce site.

Les soumissions seront reçues au **plus tard le 20 juin 2018 à 14h00** heure locale en vigueur, sous enveloppes cachetées au bureau de :

Municipalité de Saint-Thomas-Didyme
9, avenue du Moulin
Saint-Thomas-Didyme (Québec) G0W 1P0

À l'attention de Mme Gabrielle Fortin-Darveau, directrice générale

L'ouverture des soumissions se fera le même jour à la même heure, au même endroit.

Garantie de soumission: Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé, d'un cautionnement de soumission ou d'une lettre de garantie irrévocable, d'un montant équivalent à 10 % du montant de la soumission.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis. Chaque sous-traitant devra être clairement identifié.

La Municipalité de Saint-Thomas-Didyme ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues. L'adjudication sera conditionnelle à l'émission de l'autorisation du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

Donné à Saint-Thomas-Didyme, ce 22^e jour du mois de mai 2018.

Mme Gabrielle Fortin-Darveau,
Directrice générale

Comité des Bénévoles

Une assemblée générale annuelle du comité des bénévoles aura lieu mardi le 26 juin 2018 au local du centre communautaire.

Bienvenue à tous

